

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Pour semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 47.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 22 NOVEMBRE 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement au journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

SOMMAIRE

L'Ancienne et la Nouvelle France.—Discours prononcé à la Convention de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa.— Histoire de la cavalerie.— par L. O. David.
— Les prisons de Paris sous la Commune (suite). — Bibliographies.— La mouche à patates.— La vénérable mère Marie de l'Incarnation.— Echos, par A. Gélinas.— Faits divers.— Poésie : A mon ami, Eudore Évanturel, par W. Chapman.— Une fille laide (suite).— La politique.— La littérature au Canada : Oscar Dunn, par P. de Cazes.— Recettes utiles.— Revue de la semaine.— Prix du marché de détail de Montréal.— Le jeu de dames.— Les échecs.

GRAVURES : La nouvelle manière de saluer ; Phares sur le Saint-Laurent ; Approvisionnement des phares.

L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE FRANCE

M. Charles de Bonnechose, l'aimable auteur de *Montcalm et le Canada français*, que l'article publié dans notre numéro du 12 de juillet représente comme l'une "des meilleures plumes des revues françaises," n'est pas un écrivain de profession—mais on peut dire que l'art d'écrire n'a pas de secret pour lui. Il est conseiller à la Cour des Comptes, à Paris. Ces détails nous sont fournis par deux lettres qu'il vient d'adresser à notre collaborateur, M. Benjamin Sulte, et desquelles nous détachons quelques phrases, tout en regrettant de ne pouvoir imprimer le tout, à cause du caractère intime de cette correspondance.

Votre lettre m'a suivi en Auvergne... En revenant, j'ai trouvé vos livres qui m'attendaient à Paris. Épître et volumes m'ont causé le plus vif plaisir. De ma sympathie et de mon admiration pour votre pays, je n'ai rien à vous dire; je les ai exprimées publiquement... Me sera-t-il permis de formuler un regret, presque une critique? Pourquoi l'impression des ouvrages canadiens n'est-elle pas, en général, mieux soignée? Evidemment, vos protes ne sont pas à la hauteur des littérateurs de leur pays. Dieu merci, ils ont beau faire, le style reste français et très-français, ce qui est l'important (et vous appartenez, à vous, écrivains canadiens); mais les fautes de genre et d'accord abondent dans le texte imprimé. Vous savez cela mieux que moi, puisque vous en gémissiez dans un de vos chapitres. Pour des ouvrages destinés à l'exportation, il y a là un sérieux inconvénient, et il faut que les auteurs se résignent à corriger eux-mêmes les épreuves typographiques. Je vous parle comme si j'étais du métier. Il n'en est rien, cependant... mais j'aime mon pays; tout ce qui peut, au milieu de ses malheurs, lui rendre quelque éclat, me séduit. Voilà pourquoi j'ai pris une plume pour parler de ce Canada français qui fait tant d'honneur à la vieille mère-patrie. Vous connaissez maintenant toute ma carrière littéraire.

Ce qui suit est extrait de sa dernière lettre :

Certes, oui, vous avez bien raison de croire que les yeux du public français finiront par se

familiariser avec les noms des illustrations de votre pays. Le Canada a le droit de réclamer hautement une place dans la maison maternelle. Si la France tardait trop à lui accorder, ne pourrait-on pas lui dire ce qu'un ami disait à Dumas père, qui différait à revendiquer la paternité du Dumas actuel : "Dépêche-toi donc de le reconnaître pour ton fils; sans cela, c'est lui qui ne voudra plus te reconnaître pour son père..." J'espère qu'un jour, cher monsieur, vous pourrez ajouter un chapitre à votre *Canada en Europe*, et l'intituler : *Les Canadiens chez eux*... Oui, vous êtes Français... il n'y a pas jusqu'au prote de *L'Opinion Publique* qui me semble avoir tenu à me prouver que mes critiques sur les négligences de vos imprimeurs étaient mal fondées. En effet, il n'y a pas, dans tout l'article, une seule incorrection typographique... Comme vous avez bien saisi la pensée-mère de mon livre ! "Une racine de la nationalité française résistante à tous les chocs." Je l'avoue, le Canada n'a été pour moi qu'un magnifique exemplaire de cette vérité... Le recueil où votre article a paru me paraît, d'ailleurs, rédigé à merveille. Il y a, en tête du numéro, un récit très-intéressant sur la réception des Zouaves à Ottawa; j'en ai parlé à M. de Charrette, que je vois quelquefois. Il m'a dit qu'il connaissait déjà l'article; nous avons alors, le Général et moi, causé du Canada avec un égal plaisir... A la dernière page, j'ai vu un avis officiel concernant l'Exposition Universelle de Paris. Si Dieu permet qu'elle s'ouvre à la date fixée, j'espère que le Canada s'y fera représenter par ses produits, et même par ses productions en divers genres... Veuillez, je vous prie, être mon interprète auprès du directeur du journal *L'Opinion Publique*, qui a droit à mes remerciements; —ci-joint une carte.

Nous nous permettrons de signaler aux auteurs canadiens le passage de ces lettres qui touche à la correction des textes. Plusieurs étrangers nous ont déjà signalé le défaut dont on nous accuse, et qui n'est que trop visible en ouvrant la plupart de nos livres. Il est, de fait, que les imprimeurs qui n'ont pas de protes compétents, ne devraient pas entreprendre de publier des livres—ou plutôt, les auteurs ne devraient pas s'adresser à eux. En y réfléchissant, on se convaincra que M. de Bonnechose nous rend service par l'avis qu'il nous donne. Sa critique peut également s'adresser aux journaux. La correction des épreuves se fait avec une négligence déplorable dans des établissements qui sont à la tête de la presse du pays.

DISCOURS

PRONONCÉS A LA CONVENTION DE L'INSTITUT-CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

Conférence de M. LOUIS P. TURCOTTE sur les Archives :

Messieurs,

Je regrette de n'avoir pas eu assez de temps à ma disposition pour vous présenter un travail complet sur la question des archives. Je tâcherai cependant de traiter le sujet aussi sérieusement que possible, et dans la discussion qui va suivre, je me flatte que vos connaissances personnelles pourront combler les lacunes que laissera cette étude.

Je félicite d'abord messieurs de l'Institut-Canadien d'avoir attiré l'attention des membres de cette Convention sur une question aussi importante et aussi vitale. Ces vieilles chroniques, sources de notre histoire, intéressent la société toute entière. Les historiens, les antiquaires les consultent soigneusement et les présentent ensuite aux lecteurs sous une forme attrayante dans leurs écrits. Et quels charmes n'offrent pas ces annales même aux étrangers qui se passionnent pour son étude ! En effet, ne nous redissent-elles pas une série continue de luttes d'une grandeur incomparable; luttes avec les enfants du sol, luttes entre la France et l'Angleterre pour la prépondérance dans le Nouveau-Monde, luttes enfin pour la conservation de notre culte, de nos lois et de notre langue ?

C'est donc un devoir impérieux pour nous que de réunir tous les matériaux épars de cette belle histoire, aujourd'hui surtout que les travaux

littéraires se poursuivent avec plus de zèle et d'éclat que jamais, que l'on remue la poussière des siècles pour y découvrir les reliques du passé. Nous savons qu'il y a à l'étranger des richesses précieuses et ignorées des savants. Ne suivrons-nous pas l'exemple des autres peuples qui se sont procurés ces matériaux indispensables à leur histoire, les ont disposés avec soin et en ont publié les pièces les plus importantes? Si notre gouvernement, si nos sociétés savantes ont fait quelques démarches dans ce sens, nous verrons qu'il leur reste beaucoup à faire pour terminer cette tâche patriotique. Sans insister davantage sur l'importance de cette question, nous examinerons quels sont les principaux dépôts de nos annales et quelles mesures ont été prises pour les conserver et les publier.

Autrefois, de l'aveu des hommes compétents, nos ancêtres possédaient à Québec les archives les plus complètes et les plus intéressantes. C'est dans cette antique cité que l'on allait chercher des copies ou des extraits de nombre de documents qui sont aujourd'hui disparus.

Nous savons également qu'après la conquête, les Français emportèrent avec eux une partie des actes officiels; que pendant la révolution, les archives françaises ont été dispersées, et malgré le soin que l'on ait pris plus tard pour les réunir et les classer, on a constaté que beaucoup de pièces concernant le Canada ont été perdues; d'autres se retrouvent à l'étranger, au British Museum, par exemple, et jusqu'à Saint-Petersbourg.

Des archives restées au Canada, beaucoup de pièces ont été également détruites, d'abord pendant le siège, et ensuite par la négligence du gouvernement anglais. Ce qui a échappé à ces désastres se retrouve dans les différents dépôts publics et dans les familles.

A la fin du dernier siècle, en 1786, le gouvernement commença à s'occuper des archives et en fit faire un inventaire. Des personnes compétentes qui ont consulté attentivement cet inventaire, publié en 1791, ont constaté avec regret la disparition de nombreux volumes de manuscrits qui existaient à cette époque. De combien d'autres pièces importantes nos historiens n'ont-ils pas regretté la destruction, par exemple, une partie du *Journal des Jésuites* perdu à jamais pour les lettres.

Heureusement il se trouva des hommes dévoués pour empêcher une destruction totale. On commença alors à s'occuper d'histoire. Nos écrivains, Smith, Bibaud et Christie, eurent besoin de consulter les archives pour nous donner leurs premiers travaux, et constatèrent des lacunes regrettables. D'autres rendirent des services non moins éminents en réunissant les matériaux dispersés de notre histoire, et en sauvant de la destruction des manuscrits précieux. Les noms vénérés de Jacques Viger et de Faribault se présentent naturellement à notre mémoire; car personne n'a fait autant qu'eux dans l'intérêt de l'histoire; toute leur vie a été consacrée aux antiquités canadiennes et à éclaircir nos annales.

Dans le même temps, la Société Littéraire et Historique de Québec, fondée dans un but tout à fait patriotique et national, s'occupait spécialement des documents historiques, et prenait de bonne heure les moyens de les réunir. Dès 1835, elle faisait à cet effet, en Europe, des démarches qui furent d'abord peu fructueuses.

Mais nos voisins, grâce à l'entremise du ministre des Etats-Unis, étaient plus heureux. M. Brodhead, nommé agent pour se procurer des documents relatifs à l'Etat de New-York, fit copier (1841-44) 80 volumes de manuscrits. La législature décida de les faire imprimer *in extenso*, et le résultat a été 10 volumes in-4o, collection précieuse pour l'histoire de l'Amérique.

La Société Littéraire et Historique fit copier de la collection Brodhead 17 volumes, qui comprennent la correspondance officielle des gouverneurs français avant la conquête. Elle obtint également six volumes d'extraits des documents de Londres (*Colonial Correspondence*), provenant de la même collection.

Grâce à une allocation du gouvernement, cette Société avait déjà publié plusieurs manuscrits historiques fournis par le colonel Christie, lord Durham et l'abbé Holmes. Elle réimprima les voyages de Jacques Cartier, devenus très-rare; collectionna cinq autres volumes de manuscrits importants, plusieurs volumes d'archives judiciaires, etc. Tels sont, en résumé, les premiers services rendus par cette institution, la plus ancienne des sociétés savantes du Canada.

L'accès aux archives de Paris étant devenu plus facile, le gouvernement canadien chargea, en 1845, l'hon. M. Papineau, alors en Europe

de faire copier des manuscrits qui ont été déposés dans la bibliothèque du parlement et à la Société Historique de Québec.

Plus tard, en 1851-52, M. Faribault, chargé d'une mission officielle en Europe, fit copier des archives des divers ministères la suite de la correspondance des gouverneurs du Canada sous le gouvernement français. Ces vingt-un volumes, qui renferment une foule de pièces importantes pour l'histoire de la domination française, sont déposés à la bibliothèque du parlement à Ottawa. Il y a encore dans cette bibliothèque d'autres manuscrits intéressants dont on trouve la liste dans le catalogue publié en 1858. Ce dernier travail, que nous devons à M. Gérin-Lajoie, est fait avec le plus grand soin, et contient le titre des pièces manuscrites non-seulement de la bibliothèque du parlement, mais aussi celle des manuscrits de la Société Littéraire et Historique.

Depuis 1858, on a réuni seize autres volumes de manuscrits, entre autres la correspondance du gouverneur Simcoe, et des documents recueillis en France par le R. P. Martin.

Le 8 juin 1853, les législateurs, en ordonnant la réimpression des édits et ordonnances, firent une autre démarche qui ne me paraît pas avoir été mise à exécution. Le 8 juin, l'Assemblée législative adoptait une résolution déclarant qu'il y a dans nos archives nombre de documents qui méritent d'être imprimés, et pria le gouverneur d'en faire un choix, de les faire imprimer et distribuer pour l'information du public.

Jusqu'à ces dernières années, nous ne voyons pas que le gouvernement ait pris d'autres mesures à l'égard des archives. Cependant, il favorisa les institutions qui s'occupent des annales du pays. C'est ainsi que la Société Littéraire et Historique de Québec a pu continuer la publication de manuscrits intéressants sur la guerre de la Conquête et sur celle de l'Indépendance, travaux qui sont dus principalement à M. LeMoine, l'un de ses membres les plus zélés.

Elle vient d'imprimer, grâce à son digne président, M. James Stevenson, le commencement d'une série de documents sur la guerre de 1812. Guidé par un si bel exemple, l'Institut-Canadien de Québec a pu, lui aussi, publier plusieurs volumes de ses annales, qui renferment des travaux sérieux sur notre histoire. Nous espérons qu'il ne restera pas là, et qu'il pourra mettre bientôt sous presse quelques documents importants. N'hésitons pas à faire des sacrifices dans ce sens, car ces publications sont le plus beau titre de gloire de nos institutions littéraires.

La Société Historique de Montréal s'est également procuré une collection de manuscrits précieux, et en a publié plusieurs, entre autres le volume intitulé : *Le règne militaire*. Ce document, préparé par M. Jacques Viger, a été complété et imprimé par M. l'abbé Verrault.

Inutile de constater que M. Verrault s'est montré le digne continuateur de M. Viger, en réunissant une foule de matériaux sur l'histoire de la période anglaise, et en commençant l'impression de ses volumes si précieux sur la guerre de l'Indépendance. S'il est un travail qui mérite la reconnaissance et l'encouragement du public, ce sont bien ceux-là. Ce savant pourra, sans doute, continuer son œuvre patriotique et recevoir du gouvernement l'aide nécessaire.

Nous devons ajouter à sa louange que sa collection de manuscrits est peut-être la plus complète du Canada. Elle se compose d'un grand nombre de volumes reliés et d'autres pièces qui viennent pour la plupart de M. Jacques Viger et de Sir L.-H. LaFontaine. Ces manuscrits, il les a obtenus ou fait copier à ses propres frais, et pour toutes ces collections, il s'est imposé et s'impose encore des sacrifices pécuniaires considérables, il s'est voué à une somme de travail pénible. M. Verrault possède encore une collection de portraits historiques unique dans son genre et des albums d'une grande valeur.

Lorsqu'en 1874, le gouvernement fédéral décidait de s'occuper des archives, il faisait une excellente démarche en chargeant une personne aussi compétente d'aller faire des recherches dans les archives de l'Europe. Le rapport de M. Verrault a prouvé que le choix a été bon.

Après avoir dit un mot des collections intitulées : *Bouquet, Hallimand and Dorchester Papers*, et des autres documents du *British Museum* et de la Société Royale, M. Verrault donne la liste des pièces qu'il a examinées au *Public Record Office* sous le titre de *Colonial Correspondence, Quebec*. Cette masse de documents, "d'une grande valeur historique et dont il serait difficile de faire un choix," comprend la période de 1759 à 1778, et forme, avec les collections *Hallimand and Dorchester* qui en sont a